

Juin, juillet, août

Agnès FAYET - Etienne BRUNEAU



A table ! Du champ à l'assiette

La foire de Libramont est un événement incontournable dans le monde agricole. Cette gigantesque exposition en plein air attire chaque année un nombre considérable de visiteurs. Cette année, plus de 200 000 personnes ont visité ce site de 300 000 m². Un nouveau bâtiment faisait partie des choses à voir. Nous avons la chance d'y avoir un très beau stand dans le cadre du plan Maya soutenu par la Région

et le ministre de l'Agriculture Carlo Di Antonio. En relation avec le thème de la foire, nous avons fait déguster huit miels très typés : acacia, colza, fruitiers, toutes fleurs, tilleul, ronces, pissenlit, châtaignier. On peut évaluer le nombre de dégustateurs à 5000, qui très souvent étaient très étonnés de cette diversité de goûts, de saveurs et de couleurs. La ruchette à six éléments a encore attiré de nombreuses personnes. La fédération du Luxembourg



Carlo Di Antonio, ministre de l'Agriculture

était présente dans un chapiteau. Deux stands étaient également occupés par des apiculteurs.

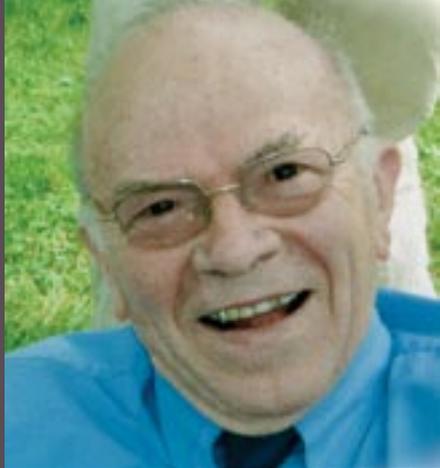
Trophée Saint-Ambroise

Le dimanche 24 juin, le Trophée Saint-Ambroise a eu lieu à Louvain-la-Neuve. Cette année a connu un succès énorme avec une participation jamais atteinte : 27 équipes et près de 120 nouveaux apiculteurs issus de ruchers écoles ou du compagnonnage. En comptant les organisateurs, nous étions plus de 150 au collège du Biéreau. Malgré le temps très humide, cette sixième édition s'est déroulée dans la bonne humeur générale. Pourtant, il a fallu affronter la pluie et le froid pour participer aux dix épreuves organisées au long de deux boucles parcourant Louvain-la-Neuve. Les participants ont dû faire appel à toutes leurs connaissances



théoriques et pratiques pour réussir au mieux les épreuves proposées : marquage de mâles, mise en pot et identification de miels, détermination d'espèces végétales, jeu de kim... Avec le concours des fonds

européens, tous ont pu rentrer chez eux avec un tablier « Les abeilles, ma passion nature » et du matériel apicole. Nous souhaitons bon vent et de belles récoltes à ces futurs apiculteurs.



Décès de Monsieur François Jéanne

2 février 1930 - 14 août 2012

Monsieur François Jéanne nous a quittés ce mardi 14 août après une longue maladie, entouré des siens. Créateur, aux côtés de messieurs Borneck et Louveau, des CFPA (Centre de formation professionnelle en apiculture), il a fait partie de l'ITAPI (Institut technique de l'apiculture).

On retiendra surtout sa place au sein de l'OPIDA (Office pour l'information et la documentation en apiculture) qu'il a créé, avec son « Bulletin Technique Apicole » (BTA), revue trimestrielle spécialisée, les DVD de vulgarisation, les posters éducatifs (traduits dans de nombreuses langues et qui ont fait le tour du monde) et les expositions sur les abeilles. Son travail était à l'image des abeilles qu'il aimait tant, précis, généreux, passionné, infatigable.

Qu'il repose en paix.

Colloque « Integrated Pest Management » au Museum des Sciences naturelles de Bruxelles

Le 19 juin dernier, PAN Europe, IOBC (International Organization for Biological Control) et IBMA (International Biocontrol Manufacturers Association) ont coorganisé un colloque au Museum des Sciences naturelles de Bruxelles sur le thème de la gestion intégrée des ravageurs (Integrated Pest Management). Ce colloque se tenait à l'occasion du 50^e anniversaire de la publication du livre de la biologiste Rachel Carson « Le Printemps silencieux », texte précurseur dans la dénonciation des effets délétères des pesticides sur l'environnement et la santé. Pour la FAO, la gestion intégrée des ravageurs « met l'accent sur la croissance d'une culture saine perturbant le moins possible les agroécosystèmes et encourageant les mécanismes naturels de lutte contre les ravageurs. » Les biocontrôles sont exercés via des extraits de plantes, des phéromones, des microorganismes et des macroorganismes. Le colloque s'articulait autour de problématiques telles que le rôle de la gestion intégrée dans la production agricole durable, l'état de l'environnement dans un monde fini influençant la production de ressources alimentaires et le besoin d'un nouveau paradigme innovant et respectueux pour changer l'agriculture européenne. Ladislav Miko, Directeur à la DG SANCO, a exposé la stratégie européenne pour une politique durable de protection des plantes qui vise à réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour la santé humaine et pour

l'environnement et à promouvoir les alternatives aux composés chimiques. L'invité vedette du colloque était David Pimentel, professeur d'entomologie et d'écologie à la Cornell University et ancien étudiant de Rachel Carson. Le professeur Pimentel a mis l'accent sur un certain nombre de vérités difficiles à entendre, comme le fait que dans 95 % de la nourriture produite



David Pimentel, professeur d'entomologie et d'écologie à la Cornell University

aux USA, on relève un niveau mesurable de pesticides. David Pimentel rappelle que le maïs et le soja sont les principales cultures traitées (310 milliards de kg de pesticides/an). Il a mené une étude publiée dans la revue BioScience (« Environmental, Energetic and Economic comparisons of Organic and Conventional Farming System », July 2005, Vol. 55, n°7) prouvant que les traitements bio sont économiquement viables, ne produisent pas d'érosion des sols, réduisent les coûts et la consommation d'énergie fossile de 33 %, avec 35 % de travail en plus que dans un modèle de production chimique industriel.

Les abeilles étaient représentées par Pavel Poc, député au Parlement européen et ancien expert au laboratoire d'éthologie de l'Institut de physiologie de l'Académie des sciences tchécoslovaque. Il a rappelé la vulnérabilité hormonale des colonies d'abeilles et les effets indirects des perturbateurs endocriniens sur la vitalité de la colonie. Il a aussi souligné qu'aucun test n'a été effectué jusqu'ici du point de vue du superorganisme, ce qui pourrait mettre en avant l'effet direct ou indirect des intoxications sur la reine et les conséquences sur le polyéthisme de caste et le polyéthisme d'âge.

Du côté de l'Union européenne

Le futur programme de la Politique agricole commune était en discussion au Parlement européen. Nous avons eu des contacts avec plusieurs députés, dont Astrid Lulling, et avec Csaba Tabajdi pour veiller à défendre les intérêts des apiculteurs et maintenir le programme de soutien en y apportant certaines améliorations. Ainsi, nous avons insisté sur l'importance d'assouplir les mesures de recensement des ruches, de maintenir le cofinancement européen à 50 %, de conserver les lignes actuelles du programme de soutien et de donner une définition aux produits de la ruche autres que le miel. Espérons que cela puisse être entendu.

La DG Agri nous a informés qu'un accord était intervenu avec la DG Sanco sur le dossier des OGM dans les miels. Une modification de la directive Miel est à l'étude pour préciser que le miel est un constituant et non un ingrédient. Cette modification devrait éviter l'étiquetage des miels qui contiennent des pollens OGM autorisés. Pour les OGM non autorisés, l'interdiction de commercialisation persisterait. Ceci correspond à la situation que nous connaissions avant la décision de la Cour de justice de l'Union européenne. Naturellement, le texte rédigé par la DG Agri sera présenté par la DG Sanco au Parlement, et là tout reste possible.

Plus d'information :

<http://www.paneurope.info/Activities/Conferences/120619.html>



Première réunion *Vespa velutina*

Photo :
M.-C. DEPAUW

Nous avons organisé fin juin au CARI une réunion d'urgence avec divers organismes directement concernés par la lutte contre les espèces invasives, dont fait partie le frelon asiatique. Plusieurs responsables de notre Région ainsi que du ministère fédéral de l'Environnement y ont assisté. Les deux autres Régions étaient excusées. Cette réunion nous a permis de mieux comprendre quels sont les pouvoirs publics impliqués dans un plan de lutte. *Vespa velutina* est considéré comme une espèce exotique invasive dont le monitoring et la lutte sont de la compétence des Régions. A ce niveau, on peut considérer que tant les cellules en charge des espèces invasives au sein des administrations compétentes en matière d'environnement (espèces exotiques envahissantes) que l'agriculture (activité apicole) sont concernées. Au niveau fédéral, la santé publique n'est pas directement concernée vu que le frelon n'est pas vecteur de pathologie comme c'est le cas du moustique tigré par exemple. Le seul risque vient des piqûres et, vu la hauteur importante de la majorité des nids, ce frelon ne semble pas présenter plus de risques que notre frelon indigène.

- Une politique harmonisée au niveau belge est préconisée et doit s'opérer au niveau interministériel : de l'Environnement (CIE) ou de l'Agriculture (CIPA) en fonction de la compétence principale considérée dans ce dossier.
- Une politique d'intervention à large échelle au niveau des nids (pompiers et protection civile) devrait être discutée avec le Service public fédéral intérieur.
- La politique de prévention en matière de santé publique dépend des Communautés.
- Les communes, au travers des compétences du bourgmestre, peuvent aussi mettre en place des actions d'intervention avec les services d'incendie ou la protection civile locale de la zone concernée. Seule cette piste peut être activée à court terme. Une information devrait ainsi parvenir aux communes pour leur proposer des plans d'action.

Une initiative pour la détection des espèces invasives émergentes a été lancée conjointement dans les trois Régions du pays par Natagora asbl et Natuurpunt vzw. Parmi les espèces recherchées figure le frelon asiatique (<http://waarnemingen.be/soort/view/8807>).

De l'information ad hoc figure en outre sur le site du CARI (<http://www.cari.be/t/vespa-velutina/>).

- Au vu des connaissances actuelles, un piégeage préventif n'est pas efficace et cause un préjudice important à l'entomofaune. Le piégeage ne peut se justifier qu'en cas de prédation directe du rucher. Dans ce cas, les pièges doivent être placés à proximité immédiate des ruches à la fin de l'été.
- En matière de détection précoce, l'attention doit se focaliser en priorité sur les ruchers (entrée des ruches), c'est là que les chances d'observer les frelons sont

les plus grandes. Les apiculteurs peuvent se référer à l'Actu Api sur *Vespa velutina* ou se rendre sur le site du CARI pour plus d'informations. De toute façon, l'envoi d'une photo est un préalable à toute intervention. Le nombre de cas devrait rester assez limité cette saison mais, le cas échéant, il faudra veiller à ce que la destruction soit réalisée dans les règles, l'objectif étant de limiter « dans l'œuf » la propagation de l'espèce. L'expérience française doit à ce titre être mise à profit. Cette année au moins, les coûts inhérents à la destruction seraient à charge du budget communal.

Avis important d'une lectrice située en zone infestée

... En Périgord, nos abeilles sont attaquées par le frelon asiatique depuis l'été 2006. Notre syndicat s'est adressé à la Préfecture afin que des mesures soient prises au niveau départemental pour la destruction des nids et le piégeage. ...

... C'est donc une lutte très variable dans ses formes et ses résultats selon les communautés de communes qui s'est mise en place dans notre département. Ce qui est très regrettable pour nos abeilles est cependant riche d'enseignements puisque des pratiques différentes ont engendré une pression variable du frelon asiatique aujourd'hui. Lorsque le piégeage de printemps a été mené de façon efficace sur une communauté de communes, on constate une très forte baisse du nombre de nids recensés et détruits à l'automne suivant la campagne de piégeage (ex : comm. de communes Causses et Vézère). Il faut alors qu'un maximum de personnes piège dès la fin février-début mars (floraison du prunellier) en fonction de la météo, près des ruchers bien sûr mais surtout à cette période près des endroits où des nids ont été repérés l'année précédente, dans les vergers et près des tas de compost. Pour être efficace, ce piégeage doit être maintenu jusqu'à la floraison du châtaignier (juin en Périgord).

Ensuite, de nombreuses femelles ayant été piégées, le nombre de nids décroît et il suffit que les apiculteurs piègent autour des ruches pour protéger leurs colonies de la prédation des ouvrières de frelons. En général, nous avons observé que la prédation s'intensifie très nettement à partir d'août et dure jusqu'aux premiers froids (Noël cette année).

En revanche, ma communauté de communes n'a pas voulu mettre en œuvre la lutte contre *Vespa velutina*. Les apiculteurs sont quasiment les seuls à piéger, souvent les chasseurs détruisent les nids à coups de fusil à l'automne, disséminent les femelles fécondées dans la nature. Le résultat est catastrophique : alors que cette zone était assez faiblement touchée au départ, par rapport à la vallée de la Dordogne par exemple, depuis deux ans la pression sur les ruches a augmenté considérablement.

L'été 2011, mon rucher ainsi que ceux d'apiculteurs proches dans un rayon de quelques kilomètres, ont été soumis à des attaques très importantes du frelon asiatique. Or, des pertes de ruches ont été constatées ensuite, ne pouvant être attribuées à une autre cause que l'affaiblissement de la population par la prédation subie.

Une scientifique retraitée du CNRS, spécialiste des hyménoptères, a disséqué de nombreuses reines de *Vespa velutina* que j'ai piégées entre le 15 mars et le 1^{er} mai. De manière significative, 7 sur 10 étaient fécondées, susceptibles donc de construire un nid contenant en fin d'été 8 à 10 000 frelons. Et j'ai attrapé pendant cette période 246 frelons... Depuis, le taux de reprise s'est ralenti mais est toujours important les jours de beau temps.

Combien de nids, combien de ruches décimées si je n'avais pas piégé au printemps ? Un désastre...

Frédérique BRESSON